

Prétendue disparition d'une quinzaine d'élèves sur la plage/Entretien avec le procureur de Libreville...

...Steeve Ndong Essame Ndong : "Il s'agit des fake news"

Propos recueillis par JNE
Libreville/Gabon

L'information fait le buzz sur les réseaux sociaux. Une quinzaine d'élèves du CES public d'Akéké-Ville seraient décédés de façon suspecte et leurs corps abandonnés sur la plage du Tropicana. Pour vérifier cette information, nous nous sommes rendus hier au sein de cet établissement scolaire où on ne reconnaît que trois morts, à savoir : Nziengui Sougou René Wariss (4e B), Sissoko Marriefour (4e A) et Boukika Darlin Stessy (4e A). Un autre élève, Edou Sylvère, du collège privé Saint Dominique, s'est noyé, lui aussi, quelques jours plus tard, sur la plage du lycée Léon Mba.

Nous avons interrogé hier le procureur de Libreville, Steeve Ndong Essame Ndong, pour nous en dire davantage. Lecture.

Monsieur le procureur que pouvez-vous dire aux Gabonais à propos de l'affaire de la disparition d'une quinzaine d'élèves sur la plage de Libreville, qui fait le tour des réseaux sociaux depuis un certain temps?

Steeve NDONG ESSAME NDONG :



Le procureur de Libreville, Steeve Ndong Essame Ndong : "Nous appelons à la responsabilisation des parents".



René Warris Nziengui Sougou, était en 4e B et...

effectivement, il circule une rumeur depuis quelques jours faisant état d'une quinzaine d'élèves d'un établissement de la place qui aurait été assassinée à des buts rituels, communément appelés crimes rituels, et dont les corps auraient été abandonnés sur la plage. Il s'agit des fake news. En effet, ces informations sont infondées, non avérées. Ce sont des allégations tendancieuses, c'est de la manipulation, de la récupération à des fins politiciennes. 15 enfants morts ? Où sont les parents ? Pourquoi ne se signalent-ils pas ? Pourquoi ne portent-ils pas plainte ? Je précise également qu'aucune disparition concernant cette affaire n'a été à ce jour signalée, ni au parquet de Libreville, ni dans les services de police judiciaire de la même ville.

Ne dit-on pas qu'il n'y a pas de fumée sans feu ?

Les informations que nous avons reçues et les renseignements concordants en notre possession font état de ce que le 25 mai 2018, un groupe d'élèves du CES public



... et Sissoko Marriefour en 4e A.

d'Akéké-Ville se serait rendu à la plage du Tropicana pour se baigner. A la suite de cette baignade, les services compétents de la police et de la mairie m'ont informé, le lendemain, de la découverte macabre successivement de trois corps qui ont été rejetés par la mer sur la berge. Les trois corps ont été enlevés par les services compétents, puis identifiés par les parents. Il s'agit de : Nziengui Sougou René Wariss, Sissoko Marriefour et Boukika Darlin Stessy. Leurs corps sans vie ont été repêchés sur la plage du Tropicana le 26 mai 2018, respectivement peu avant 10 heures, aux environs de 11 heures 45 minutes et à 16 heures 05 minutes. Le 3 juin 2018, Edou Sylvère, élève à l'école Sainte-Monique de Sotéga, s'est noyé, lui aussi, alors qu'il se baignait avec sa soeur aînée sur la plage du lycée Léon Mba. Son corps a été repêché le lendemain, puis identifié par les parents. Les deux événements tragiques ne sont pas liés.

Pourquoi jusque-là le Ministère public

garde-t-il le silence sur ces décès ?

La communication du procureur de la République est encadrée par la loi. Nous communiquons pour annoncer l'ouverture d'une enquête pour des faits constitutifs de crimes ou de délits. Or, dans le cas d'espèce, jusqu'à preuve du contraire, les quatre enfants sont morts accidentellement par noyade. Les parents ont été appelés, ils ont identifié les corps. Au moment de l'enlèvement des corps sur la plage, aucun d'eux ne présentait des traces de violence et/ou de mutilation. Deux corps ont déjà été inhumés. Si les parents avaient des doutes, pourquoi ont-ils procédé aux inhumations sans avoir au préalable sollicité une autopsie ? Je compatis à la douleur des parents, mais il ne faut pas que l'on profite de la situation pour manipuler l'opinion. Si les parents sont convaincus qu'il s'agit de morts suspectes, qu'ils nous apportent des éléments contraires pour qu'une enquête soit ouverte. Ceci étant, le Ministère public va solliciter le concours des parents pour procéder à l'autopsie des deux corps qui se trouvent encore dans les maisons des pompes funèbres.

Monsieur le procureur, il y a trop de morts sur nos plages. Votre message à l'endroit des parents d'enfants ?

Nous appelons à la responsabilisation des parents. La place des élèves, c'est dans les salles de classes et non à la plage, surtout s'ils ne sont pas accompagnés des adultes. Les pouvoirs publics ont mis en place une police des plages. Mais le littoral est si grand qu'il est matériellement impossible de déployer les policiers pour sécuriser tout le secteur. Aux parents donc de conscientiser, sensibiliser, éduquer leurs enfants sur le fait que les plages sont dangereuses.

Déclaration du procureur de la République de Libreville

SUITE aux informations erronées largement diffusées sur les réseaux sociaux et la chaîne de télévision TV5 faisant état de la conservation à la morgue de Gabosep d'une quinzaine de corps sans vie d'élèves du collège d'enseignement secondaire d'Akéké, le parquet de la République de Libreville tient à apporter les précisions suivantes :

Le 06 juin 2018, les enquêteurs de la police judiciaire, assistés des techniciens de la police scientifique, se sont rendus à la morgue de Gabosep, pour vérification de ces informations.

Sur place, ils ont été reçus par les responsables de cette maison de pompes funèbres qui ont confirmé avoir, sur réquisition de la police judiciaire, procédé à l'en-

lèvement, sur la plage du lieu dit Tropicana, de trois corps d'enfants, le 26 mai 2018 entre 10 heures et 17 heures, aux fins de conservation.

Les mêmes diligences ont été entreprises par les enquêteurs dans les morgues de Casép-Ga et de SAAF La Colombe. Les responsables des dites structures ont décliné toute présence d'enfants retrouvés sur la plage dans cette période.

1-Sur les circonstances des découvertes macabres

Le 26 mai 2018, peu avant 10 heures, le corps d'un garçon âgé d'une dizaine d'années était retrouvé sur la plage du Tropicana précisément derrière le mess de l'armée de l'air.

Les constatations ne laissent ap-

paraître aucune trace de violence. La victime était identifiée ultérieurement comme étant Sissoko Marriefour, de nationalité malienne, élève en classe de 4e A au CES d'Akéké.

Le même jour, aux environs de 11 heures 45 minutes, un deuxième corps d'enfant, ne présentant aucune trace de violence ni de mutilation, était découvert à une vingtaine de mètres du premier. Ce cadavre était également admis à la morgue de Gabosep. Il était identifié par un parent comme étant Nziengui Sougou Warris, âgé de 15 ans, élève au CES d'Akéké. Fils de Monsieur Nziengui Théophile.

Un troisième corps d'enfant était découvert le même jour à 16 heures 05 minutes, toujours sur la

plage du Tropicana. La victime était identifiée à la morgue de Gabosep comme étant Boukika Darlin Stessy, 15 ans, élève en classe de 4e A au CES d'Akéké, fils de Monsieur Boukika Paulin.

Par ailleurs, le lundi 04 juin 2018, à 09 heures 25 minutes, le corps du jeune Esso Edou Jacques, âgé de 12 ans, élève à l'école primaire Sainte Monique, domicilié à Sotéga, était découvert sur la plage du lycée national Léon Mba.

La victime s'y était rendue la veille, dimanche 03 juin 2018, en compagnie de sa soeur aînée Mbui Annie Josiane pour se baigner.

2-Bilan

D'après certains témoignages concordants, recueillis au cours de l'enquête de voisinage, les trois premières victimes faisaient par-

tie d'un groupe d'élèves du CES d'Akéké qui se baignait dans l'après-midi du 25 mai 2018 à la plage du Tropicana. A ce stade des investigations, quatre décès par noyade sont à déplorer.

3-Sur les suites à donner

Tout en déplorant les informations tendancieuses visant à manipuler l'opinion publique sur ce drame, le parquet de Libreville appelle à la plus grande prudence sur la question du nombre de victimes et les circonstances des décès de ces enfants.

Enfin, pour des raisons de sécurité et d'efficacité de l'enquête visant à recueillir tous les éléments pour la manifestation de la vérité sur les circonstances de ces noyades, l'accès à la plage du Tropicana est provisoirement fermée au public.

Chute mortelle derrière la Maison Georges Rawiri

La victime tombe dans le vide en cherchant à se soulager

COE
Libreville/Gabon

UN compatriote d'une quarantaine d'années, Alain Serge Mbougou, fonctionnaire au ministère du Budget et des Comptes publics, a fait une chute mortelle, le soir du samedi 9 juin dernier, dans le bassin versant situé derrière la Maison Georges Rawiri. Il était autour de 20 heures.

Sur le lieu du drame, on apprendra que peu de temps avant ce terrible événement, la victime est en train de prendre un verre au nouveau "Boulbess", avec deux amis, quand elle ressent le besoin de se soulager. Par manque de lieux d'aisance sur place, Alain Serge se dirige dans un coin, hors du débit de boisson. Malheureusement, l'endroit choisi est dépourvu d'éclairage. Il ne peut donc



La victime, Alain Serge Mbougou, laisse des cœurs meurtris.

pas voir qu'il y a un vide à quelques pas de lui. D'où sa chute dans le précipice. Sous le regard d'autres clients de bistrot alentour. Ce sont eux qui alertent les sapeurs-pompiers. Les soldats du feu expliquent qu'il leur a fallu dérouler toute l'échelle d'environ 9 mètres de longueur, pour pouvoir atteindre le fond du canal, et retirer le corps de l'infortuné. Au regard des marques

sur son front et du saignement au nez, on peut conclure que la victime a eu un choc frontal. Le corps n'était pas encore rigide au moment où il a été sorti du trou béant. D'après des témoignages concordants, Alain Serge Mbougou n'était pas en état d'ébriété, car, il avait pris juste une bière, avant d'aller se soulager. Alain Serge Mbougou était marié, à en juger par l'alliance qu'il portait sur son annulaire gauche.